Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta

Le Franco

Vol. 33 no 10 | Edmonton, semaine du 5 au 11 mars 1999 | 16 pages | 60c

DE NOUVEAUX VISAGES À LA RÉGIONALE DE BONNYVILLE-COLD-LAKE

Bonnyville

Vous avez bien lu. La régionale de Bonnyville a changé son nom pour inclure de façon encore plus tangible la communauté de Cold Lake. Cette municipalité albertaine accueille en effet de nombreux francophones puisque près de 30% du personnel de la base militaire est d'expression française.

C'est l'année des bilans à Bonnyville. Luc Pinon quitte la présidence de la régionale, poste qu'il occupait depuis 5 ans. Dans son rapport, M. Pinon souligne le redressement des finances de la régionale qui est passé de 37 000$ de finacement de base en 1994 à 45 000$ en 1995, puis à 60 000$ l'an dernier permettant à la régionale d'engager une animatrice, Mme Janice Nelson à Cold Lake. Le membership dans cette communauté est passé de 10 à 70 personnes.

Le 25 mars prochain les francophones de la région célèbreront le 1er anniversaire de l'installation de l'antenne FM qui leur permet de capter CHFA.

M. Pinon a également souligné dans sa rétrospective l'ouverture de l'école des Beaux-Lacs de Bonnyville. Sauf en ce qui a trait à la première augmentation du financement de base M. Pinon ne prend pas le crédit de ces accomplissements. « Mon rôle a été d'orienter et d'assurer un esprit d'ouverture nécessaire à cette évolution, » a-t-il dit.

Le président sortant a souligné les prochains défis à relever: le recrutement des bénévoles pour les bingos, le dossier santé, le déménagement éventuel du secrétariat de la régionale et la mise en oeuvre des recommandations du rapport sur l'autofinancement.

Notons que la régionale de Bonnyville est la seule communauté franco-albertaine qui a entièrement financé son centre culturel grâce aux bingos, sans l'aide du ministère du Patrimoine canadien.

M. Pinon a exhorté les francophones à ne pas se laisser gagner par l'assimilation. « Si nous faisons l'effort que grâce à nos efforts nous demeurions Canadiens-français, nous représentons alors une preuve vivante qu'un Canada uni a du sens. »

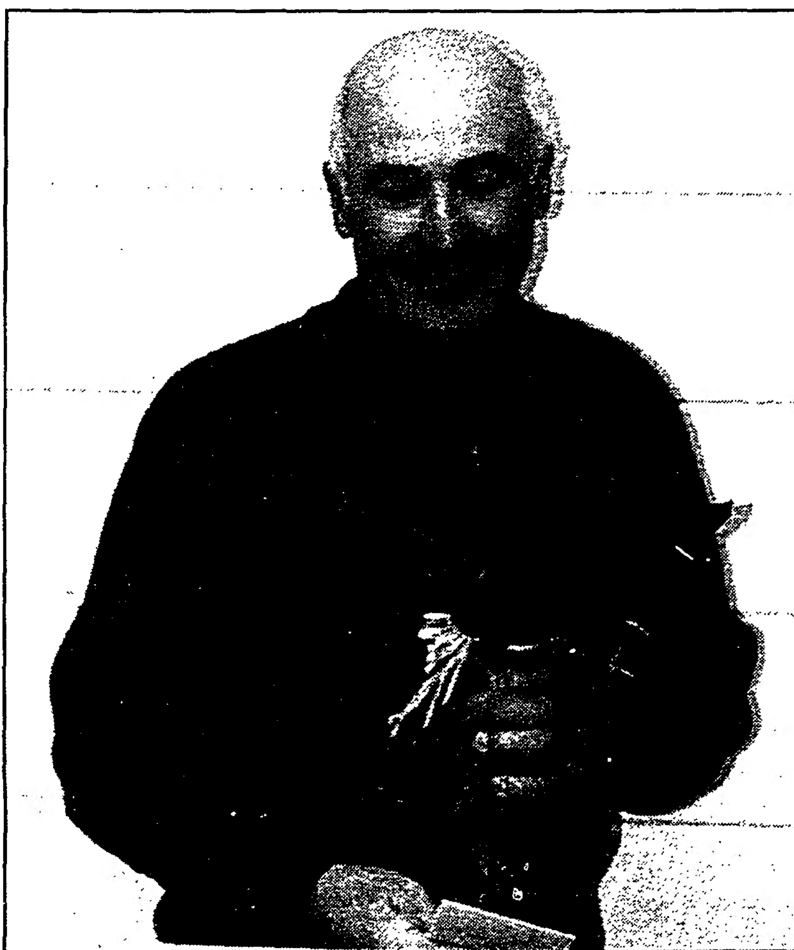


photo: Lyne Lemieux
M. Emile Doucet, un des trois bénévoles de Bonnyville

La santé financière de la régionale est très bonne affichant un surplus de 19 039$ à la fin de son exercice. La Société du Festival Bonnyvillois, propriétaire du centre culturel a un surplus de 262 000$.

L'harmonisation des statuts et règlements de la régionale a fait l'objet de discussions. L'article obligeant les régionales à faire parvenir leurs futurs amendements au Bureau des Président.es a fait l'objet de nombreux échanges qui se sont tous déroulés sur un ton amical avec la participation de Mme Louisette Villeneuve, présidente de l'ACFA provinciale. On s'est entendu pour dire que seuls les changements majeurs feront l'objet d'une référence au Bureau des Présidents.

Mme Villeneuve a félicité les membres présents pour leur dynamisme et leur enthousiasme et a donné rendez-vous à tous les participants pour le Gala albertain de la chanson qui se tiendra dans cette communauté en mai prochain.

Mme Denise Hourd, conseillère municipale a souligné l'excellente collaboration qui caractérise les relations entre la ville de Bonnyville et l'ACFA.

M. Pinon a aussi remercié le député provincial Denis Ducharme qui se fait un point d'honneur à participer à toutes les activités de la régionale.

Mme Diane Comway du secteur Santé de l'ACFA

suite en page 16...

Le gouvernement albertain octroie 837 000$ au Centre résidentiel Saint-Jean

LYNE LEMIEUX

Edmonton

Le député de Bonnyville, M. Denis Ducharme a annoncé vendredi dernier lors de l'assemblée générale annuelle de l'ACFA que le gouvernement albertain consacrera 837 000$ au projet de Centre résidentiel de la Faculté Saint-Jean à l'occasion de l'Année de la francophonie canadienne.

M. Ducharme a rappelé que le gouvernement de l'Alberta a posé plusieurs gestes au cours des dernières années pour manifester son attachement au fait français. Il a souligné que l'Alberta s'est jointe au rang de l'Association internationale des parlementaires de langue française l'été dernier. M. Ducharme est vice-président de la délégation albertaine qui est présidé par le Président de l'Assemblée législative, M. Ken Kowalski. Ils se sont rendus récemment à Whitehorse au Yukon pour représenter les parlementaires d'expression française.

Le projet de Centre résidentiel Saint-Jean totalise 7.5 millions de dollars. Cette somme s'ajoute donc au 500 000$ du gouvernement fédéral. La University of Alberta s'est engagée à verser une somme de 1 750 000$. Une campagne de souscription est en cours dans la communauté pour amasser 300 000$. On s'attend à ce que le gouvernement fédéral comble le manque à gagner.

Cette nouvelle arrive à point puisque le gouvernement fédéral devrait annoncer sous peu la distribution des fonds fédéraux voués aux communautés de langues officielles pour la prochaine année. Ces sommes sont attribuées aux Programmes de Communautés de langues officielles (P.C.L.O.) qui financent entre autres les ententes Canada-communauté et les Programmes de langues officielles en éducation (P.L.O.E.).

Cette semaine...

Courrier de deuxième classe
Enregistrement 1881

On ne naît pas femme: on le devient.

Simone de Beauvoir

Les femmes forment plus de 50 pour cent de la fonction publique fédérale.

Ottawa (APF): Les femmes représentent maintenant un peu plus de la moitié de l'effectif de la fonction publique fédérale.

Les plus récentes statistiques publiées par le Conseil du Trésor indiquent aussi que les femmes comptaient au 31 mars 1998 pour le quart de l'effectif dans la catégorie de la direction.

Six personnes sur dix embauchées par la fonction publique sont des femmes et ce sont les femmes (52,3 pour cent) qui ont obtenu plus de la moitié de toutes les promotions.

En fait, les femmes sont maintenant davantage représentées dans la fonction publique que ce qu'indique leur taux de disponibilité (48,7 pour cent) dans la population active.

Les femmes appartenant à un groupe particulier étaient aussi plus nombreuses que l'année précédente. On comptait 5 pour cent de membres d'une «minorité visible», 3,7 pour cent étaient des handicapées et 3,2 pour cent étaient des Autochtones.

La moitié de toutes les femmes embauchées par la fonction publique fédérale occupent des postes de direction et d'administration, ainsi que des postes dans la catégorie scientifique et professionnelle.

La grande majorité (84 pour cent) des postes de soutien administratif sont toujours occupés par des femmes, «catégorie à prédominance féminine» comme le précise suavement le rapport 1997-1998 du Conseil du Trésor sur l'équité en emploi dans la fonction publique fédérale.

Plus de la moitié des employés de neuf grands ministères sont des femmes. Elles occupaient 80 pour cent des postes de fonctionnaires au sein de la Gendarmerie royale du Canada et 70 pour cent des postes au ministère du Développement des ressources humaines. Le seul ministère où la représentation des femmes demeure inférieure à 30 pour cent est Pêches et Océans.

C'est à l'Ile-du-Prince-Édouard où la proportion de femmes au sein de la fonction publique fédérale était la plus élevée (58,1 pour cent) et à Terre-Neuve où elle était la plus faible (39,4 pour cent). Au Manitoba, la proportion de femmes était la plus élevée (71,2 pour cent) parmi les nouvelles recrues.

La fonction publique fédérale comptait au 31 mars 1998 2,7 pour cent d'Autochtones, 3,9 pour cent de personnes handicapées et 5,1 pour cent de «minorités visibles».

Le tiers des employés fédéraux travaillaient dans la région de la capitale nationale.

10 millions $ de plus par année pour les organismes

Ottawa (APF): **Le gouvernement fédéral consacrera 10 millions de dollars supplémentaires au cours des trois prochaines années en appui direct aux associations et organismes qui représentent les communautés minoritaires de langue officielle.**

La ministre du Patrimoine, Sheila Copps, a dévoilé à Moncton la façon dont le gouvernement canadien entend répartir la somme supplémentaire de 70 millions de dollars par année pour les langues officielles, annoncée dans le dernier budget du ministre Paul Martin.

Ce montant additionnel de 10 millions aux organismes oeuvrant en milieu minoritaire portera le financement de ce programme de 21,8 millions à près de 32 millions de dollars, ce qui représente un sommet inégalé à ce jour, selon les documents du ministère.

Le budget des nouvelles ententes qui seront conclues au cours des prochaines semaines avec les communautés francophones sera bonifié et les nouveaux fonds serviront à financer «des initiatives d'envergure ayant un impact à long terme sur le développement des communautés».

Outre cet appui direct aux communautés francophones et anglophones, le ministère du Patrimoine consacrera 6 millions de dollars par année pour faciliter la mise en oeuvre des articles 41 et 42 de la Loi sur les langues officielles, qui obligent les ministères à se préoccuper du développement et de l'épanouissement des minorités linguistiques dans la planification de leurs activités. L'argent servira à assurer le développement des communautés dans les domaines de la culture, de l'économie et du développement des ressoures humaines.

Le gouvernement consacrera aussi 4 millions de dollars au cours des trois prochains exercices budgétaires afin d'appuyer la prestation de services provinciaux et territoriaux dans des domaines cruciaux comme la santé, l'administration de la justice, les nouvelles technologies et le tourisme. Le budget annuel de ce programme passera de 8 à 12 millions de dollars.

Le ministère a aussi l'intention de conclure une première entente en matière de promotion des langues officielles avec le nouveau territoire du Nunavut.

Des fonds pour l'éducation

Le gros morceau va cependant à l'éducation, puisque le gouvernement fédéral consacrera 50 millions de dollars de nouveaux fonds au cours des trois prochaines années pour l'enseignement dans la langue de la minorité et l'enseignement de la langue seconde.

Une somme de 30 millions de dollars par année ira au Programme des langues officielles dans l'enseignement. Ce programme, qui existe depuis 1970, prévoit le versement d'une aide financière aux gouvernements provinciaux et territoriaux pour l'enseignement dans la langue de la minorité et pour l'enseignement de la langue seconde.

Le gouvernement consacrera aussi un montant de 18 millions par année pour appuyer spécifiquement l'éducation en langue française, notamment en appuyant les programmes de refrancisation des nouveaux conseils scolaires francophones. L'argent servira aussi à étendre l'accessibilité de l'enseignement postsecondaire francophone en mettant sur pied un véritable réseau postsecondaire, grâce notamment aux nouvelles technologies de l'information.

Finalement, entre 4 et 5 pour cent de l'enveloppe de 70 millions iront à des activités liées à l'administration des programmes d'appui aux langues officielles, notamment en recherche, en communication et en prestation des services en région.

Selon les chiffres du ministère, l'investissement de 70 millions de dollars représente une augmentation de 31 pour cent par année. Le budget pour les programmes de langue officielle sera donc de 293,5 millions au cours des trois prochaines années ce qui le ramène, grosso modo, au niveau d'avant les compressions du gouvernement Chrétien.

La santé... en français

Ottawa (APF): Le ministère fédéral de la Santé dépensera 211 150 $ pour une étude de différents modèles de centres de santé en français au pays.

Cette recherche sera réalisée par la Fédération des communautés francophones et acadienne, qui a identifié depuis peu la santé comme l'un de ses dossiers prioritaires.

Le coordonnateur du projet, Paul-André Baril, pense que les francophones y gagneraient beaucoup en découvrant comment certaines communautés ont choisi de développer des services de santé dans leur langue.

La santé est devenue, dans la foulée des compressions budgétaires, une préoccupation à la mode partout au pays. La crise entourant l'avenir de l'Hôpital Montfort, qui dure depuis maintenant 24 mois, a aussi propulsé à l'avant-scène de l'actualité nationale la question des services de santé en français. Mais il ne faut pas croire que les communautés francophones ont attendu Montfort avant de songer à se doter de services de santé en français.

À l'Ile-du-Prince-Édouard, les Acadiens de Wellington ont fondé une coopérative spécialisée en soins de santé. Les Franco-Ontariens ont créé au fil des ans des centres de santé communautaires financés en partie par le gouvernement provincial, notamment à Sudbury, Cornwall, Toronto et Hamilton. À St-Anne au Manitoba, ce sont les médecins qui ont décidé de mettre sur pied une clinique francophone. Il y a aussi le cas de St-Isidore dans le nord de l'Alberta, où ce sont les fermiers qui ont décidé de construire un centre de santé et de s'assurer les services d'un médecin francophone.

Tous ces modèles, toutes ces expériences, toutes ces façons de faire, seront relatées dans l'étude, dont la publication est prévue pour cet automne.

Paul-André Baril espère que le dévoilement de sa recherche suscitera une prise de conscience au sein des communautés qui songent à se doter de services de santé en français, mais qui ne savent pas encore par quel bout commencer.

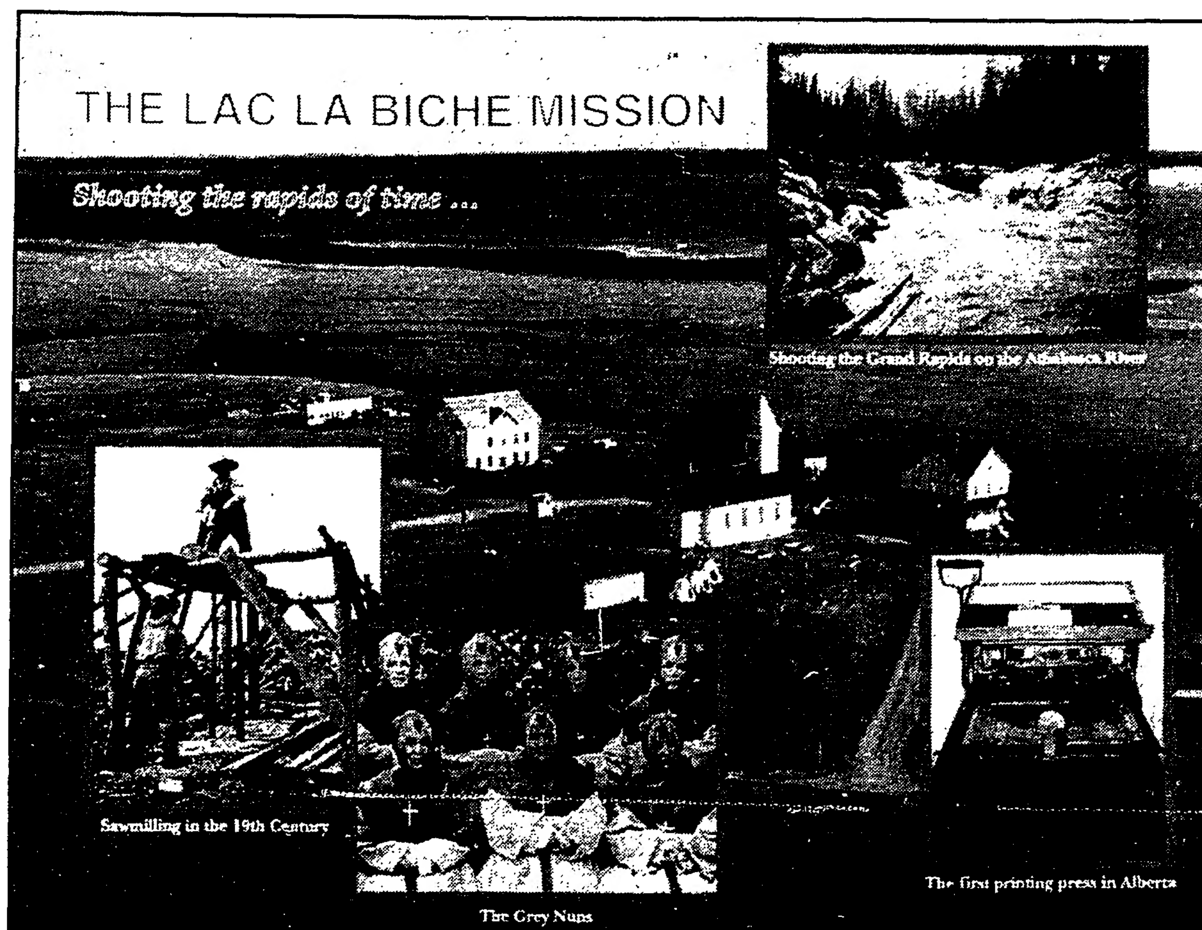
«On essaie de créer un intérêt. Les gens décideront ensuite ce qu'ils veulent faire».

Un avenir pour La Mission du Lac La Biche?

JOËL LAVOIE

Plamondon

La Mission du Lac La Biche est un site historique important pour les Francophones et les Métis de l'Ouest canadien. La Mission est située près du Lac La Biche sur un site naturel d'une grande beauté. Au cours du 19ième siècle, le site fut principalement une école résidentielle pour les colons métis et francophones. Mais c'est aussi le site du premier journal ainsi que du premier moulin à scie en Alberta. On y a également vu pousser le premier blé commercial en Alberta.



Léo Piquette est le président par intérim de *Lac La Biche Mission Historical Society*. C'est lui qui a approché de nombreux partenaires pour tenter de revitaliser la Mission. Ces partenaires sont entre autres: l'Association Canadienne Française de l'Alberta régionale et provinciale, l'association régionale et provinciale des Métis de l'Alberta, Lakeland County, les villes de Lac La Biche et de Plamondon, la Chambre Économique de l'Alberta et Destination Canada Ouest.

Selon M. Piquette, la mise sur pied d'un site touristique à la Mission du Lac La Biche apporterait des retombées économiques importantes pour la région. Le développement de la Mission serait le fer de lance du développement touristique régionale. De plus, cela permettrait de créer des emplois de façon permanente dans la région et de faire connaître l'histoire de l'Alberta ainsi que de reconnaître l'implication des Métis et des francophones dans cette histoire.

La première étape consiste en la mise sur pied d'un plan d'action qui permettra de trouver une vocation pour la Mission et de définir les rôles de chacun des partenaires. Un plan d'affaires sera ensuite développé afin d'assurer la viabilité financière de la Mission à long terme.

Une première rencontre d'orientation a eu lieu le vendredi 26 et le samedi 27 février 1999. Lors de cette rencontre on a entre autres établi une vision préliminaire qui devra être approuvée par les partenaires: « Faire l'expérience du style de vie des Métis et des Francophones en 1875 à la Mission du Lac la Biche ». Ceci inclus entre autres: l'éducation, l'agriculture, la traite des fourrures, la spiritualité, le volet industriel, la culture et les différents modes de transport développés dans la région.

La société historique de la Mission du Lac La Biche a également redéfini sa mission: Agir comme le coordonnateur pour tous les partenaires afin de protéger, de préserver et de présenter la Mission du Lac La Biche.

Grâce à ce dynamisme, à ces nouveaux partenariats et à l'enclenchement d'un bon processus de planification, il y a certainement un avenir prometteur pour La Mission du Lac La Biche.

Conférence et Foire-info pour la petite entreprise de Red Deer

Un carrousel de ressources pour éviter aux entrepreneurs de tourner en rond

PIERRETTE JUTRAS – collaboration spéciale

Edmonton

J'aimerais me lancer en affaires, mais où et comment commencer? Quels sont les services au niveau régional et fédéral qui me permettront d'y parvenir? Qui peut m'aider à comprendre l'autoroute électronique? Comment faire face à toute cette compétition? Percer les marchés étrangers, ce n'est pas évident? Sont autant de questions auxquelles a tenté de répondre la Foire-Info pour la petite entreprise, qui se tenait au Red Deer Lodge, le 27 février dernier.

Sous l'initiative du Gouvernement du Canada, par l'entremise principale de Diversification de l'économie de l'Ouest, une vingtaine d'exposants s'étaient rendu disponibles pour parler des différents services et programmes d'aide au démarrage et au développement d'entreprise.

C'est donc plus de 300 entrepreneurs, en herbe ou à succès, qui s'étaient donné rendez-vous tantôt pour visiter l'un des 25 kiosques d'information, tantôt pour assister à l'un des neuf ateliers sur le démarrage et le développement d'entreprise, et discuter de leur projet.

Parce qu'il n'y a pas de petit projet

« Le seul endroit où le succès se trouve avant le travail, c'est dans le dictionnaire » —(*Vidal Sasson*). C'est ainsi que Judy Madden, du Community Futures of East Parkland, ouvrait son atelier portant sur l'importance du plan d'affaires. Parmi les autres ateliers présentés, notons ceux sur l'accès au financement, le commerce sur Internet, l'entreprise agroalimentaire, ou encore l'accès à l'exportation pour les petites entreprises. Ces ateliers d'une durée d'une heure et demie faisaient salle comble et stimulaient les participants à visiter l'un ou l'autre des kiosques et les invitaient à poser à leurs représentants des questions spécifiques à leur projet.

Ce n'est pas l'appui qui manque

Des 25 kiosques d'exposants composés d'agences gouvernementales fédérales, nous pouvions remarquer la présence de Liaison Entreprises, La Banque de développement du Canada, Statistique Canada, Revenu Canada, Agriculture et agroalimentaire Canada, Développement des ressources humaines, pour ne nommer que ceux-là. Ces agences et ministères offraient de l'information sur le démarrage, le financement, l'information stratégique, le commerce et l'exportation, les ressources humaines et le développement des compétences, ainsi que sur l'accès à la technologie.

Diversification de l'économie de l'Ouest : une présence remarquée

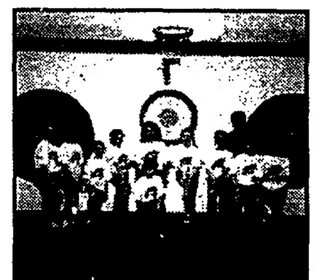
Parmi les présences remarquées, notons celle de la Sous-ministre de Diversification de l'économie de l'Ouest, Mme Oryssia Lennie, qui participa à l'ensemble des activités durant toute la journée de la Foire. Un tel événement serait à souhaiter pour chacune des régions albertaines au moins une fois l'an; mais voilà que ce genre d'initiative se produit en Alberta une fois l'an. Alors que cette caravane de ressources gouvernementales fait route vers Sept-Îles (Québec), elle ne repassera en Alberta que l'an prochain.

Tout n'est pas perdu

Pour ceux et celles qui seraient intéressés au démarrage ou à l'expansion de leur entreprise, voici deux sites Internet qui vous seront d'une aide précieuse : le site « Stratégis », d'industrie Canada: Http://strategis.ic.gc.ca/sc_mangb/fairs/frndoc/homepage.html, ou encore le site de Diversification de l'économie de l'Ouest: http://www.deo.gc.ca. Également, **La Chambre économique de l'Alberta** est mandatée de fournir en français toute l'information sur les divers services et programmes de ces agences et ministères fédéraux. Elle possède un centre de ressources qui, à l'image des 25 kiosques de la Foire, vous met en lien avec les mêmes services conseil, programmes et autres initiatives gouvernementales. **Ne manquez pas de la contacter au 780.414.6125 ou à son numéro sans frais au 888.414.6123.**

Les Patriotes à l'oeuvre !

CLAIRE HÉLIE
Red Deer



L'équipe de basket-ball des filles de 5e et 6e année de l'école La Prairie, à Red Deer, Les Patriotes, ont joué leur première partie à titre d'école hôtesse, le jeudi 11 février contre les filles de l'école Aspen Heights. Les Patriotes ont remporté la victoire avec un match de 30 - 16. La semaine dernière elles ont joué contre l'équipe de l'école Fairview et ont obtenu la victoire avec un pointage de 18 - 12. L'équipe, qui en est à ses débuts, est fière de ses deux victoires remportées. Les élèves pratiquent deux fois la semaine, avec leur entraîneur et enseignant, Martin Camirand. Au total, durant l'année scolaire, elles joueront six parties en se mesurant contre la ligue des écoles publiques de Red Deer.

ÉDITORIAL

Juger le juge

Depuis quelques jours, une controverse a littéralement envahi le cercle juridique du pays ainsi que la Une des journaux. Encore une fois, notre province étale ses attitudes *redneck*, dépassées, voire rétrogrades. Les dinosaures de la région de Drumheller auraient de quoi rugir s'ils étaient encore vivants car les juges de l'Alberta ont indéniablement des idées antédiluviennes! Je fais référence ici au juge John McClung et à ses remarques désobligeantes envers les femmes ainsi qu'à ses attaques déplacées à l'égard de la juge de la Cour suprême Mme Claire L'Heureux-Dubé.

On peut tout de même s'étonner qu'un juge se laisse aller à des remarques personnelles en public et qu'il décide de dévoiler ses opinions en envoyant une lettre d'attaque pour que celle-ci soit publiée dans le *National Post*. Tout cela car M. McClung n'admettait pas que son jugement ait été renversé par la Cour suprême. Ce n'est pas la première fois que ladite cour renverse un jugement et par surcroît de l'Alberta (cf. La cause Vriend). Heureusement que tous les juges du pays ne font pas de même: la presse ne saurait plus où donner de la tête.

On peut aussi se demander pourquoi il s'est attaqué exclusivement à Mme Claire L'Heureux-Dubé. Il est vrai que c'est elle qui a écrit « que l'attitude des cours albertaines dans ce dossier perpétue des mythes archaïques et des stéréotypes par rapport aux femmes. » Cependant, elle n'était pas seule à prendre la décision finale.

À l'approche du prochain millénaire, il y a de quoi s'étonner qu'un juge puisse acquitter un homme (cf. La cause Ewanchuk) - coupable ici d'agression sexuelle - sous prétexte que la jeune femme de 17 ans ne portait ni bonnet ni crinoline et qu'elle ne s'était pas égarée à la sortie d'un couvent. Est-ce que l'apparence détermine le droit d'être agressée par le premier maniaque rôdant au coin de la rue? On croirait lire un roman du XIXième siècle.

Que certains représentants de la justice puissent encore penser de la sorte fait froid dans le dos. Est-ce cela la justice, un ramassis d'idées préconçues? Lorsque le juge McClung dit qu'il n'aurait pas dû faire ce genre de commentaires en public, cela n'a rien de rassurant non plus puisque de telles pensées sont encore plus dangereuses lorsque, passées sous silence, elles risquent de refaire surface dans un jugement quelconque.

Il est évident que le Conseil judiciaire canadien se doit d'étudier la conduite de John McClung de très près mais il doit surtout éduquer les juges afin qu'ils ne continuent pas à perpétuer des stéréotypes aussi dévastateurs. Ce sont souvent de tels commentaires et de telles attitudes qui poussent les femmes à ne pas porter plainte lors d'un viol ou d'une agression. Il faut savoir, par exemple, qu'en « 1993 un rapport de Statistiques Canada déclarait que 94% des femmes agressées sexuellement n'avaient pas fait de déclaration à la police (*The Edmonton Journal*, mardi 2 mars 1999). » Les chiffres font réfléchir!

Qui aurait pu penser que le petit-fils de Nelly McClung allait engendrer un tel débat? Elle qui s'est battue toute sa vie pour la cause des femmes, pour leur accession au droit de vote. Elle doit certainement aujourd'hui se retourner dans sa tombe.

Nathalie Kermoal



COURRIER DES LECTEURS

Madame la rédactrice,

Quelques mots pour vous féliciter pour votre éditorial intitulé *Mar-à-bout*. Votre écrit démontre une excellente compréhension de la situation entourant la question de la gestion scolaire francophone en Alberta.

J'espère que toutes les personnes touchées de près ou de loin par les décisions du Ministre de l'éducation s'inspireront de vos propos dans leur réflexion sur l'avenir de l'éducation francophone en Alberta.

Merci de votre considération soutenue envers les dossiers concernant l'éducation de nos enfants francophones.

Chantal Monfette
Présidente, Conseil scolaire du Nord-Ouest No 1

Directrice: **Nathalie Kermoal**
Adjointe Admin.: **Micheline Brault**
Infographiste: **Charles Adam**
Journaliste: **Poste vacant**



Fondation Donatien Frémont, Inc.

OPSCOM
Tél (613) 241-5700



Association de la presse francophone

Le Franco est membre de l'**APF**. Au niveau national, il est représenté par **OPSCOM**. *Le Franco* est imprimé par **Gazette Press Ltd.** de Saint-Albert. La reproduction d'un texte ou d'une photo par quelque procédé que ce soit, est strictement interdite sans l'autorisation écrite du journal. Les clients ont 15 jours après la date de parution pour nous signaler des erreurs. La responsabilité pour toute erreur de notre part dans une annonce se limitera au montant payé pour seulement la partie de l'annonce qui contient l'erreur, si l'erreur est celle du *Franco*.

Le Franco

#201, 8527 - 91e rue, Edmonton (AB) T6C 3N1
téléphone: **465-6581** télécopieur: **469-1129**
Adel: lefranco@francalta.ab.ca

Correspondants:

Calgary

Centralta
Martin Blanchet

Fort McMurray

Lethbridge
Mireille Dunn

Medicine Hat
Diane Morisette-Franz

Plamondon
Joël Lavoie
Denise Lavallée

Red Deer
Claire Hélie

Rivière-la-Paix
Noëlla Fillion
Patrick Henri

Saint-Paul
Richard Blouin

Les femmes âgées d'aujourd'hui : dynamiques et pleines de vie



L'année internationale des personnes âgées

Source: Condition féminine Canada

Ottawa

Le 8 mars, chaque année, des millions de femmes et d'hommes à travers le monde célèbrent la Journée internationale de la femme (JIF). Des ralliements, des foires, des marches, des discussions de groupe, des projections de films et des réceptions s'organisent pour marquer les réalisations des femmes.

En outre, pour souligner le vieillissement rapide de la population mondiale, les Nations Unies ont fait de 1999 l'Année internationale des personnes âgées (AIPA). L'objectif visé est de faire prendre conscience à la communauté internationale de l'importance du rôle des personnes âgées dans la société et de la nécessité d'assurer un respect et un soutien intergénérationnels. De ce fait, au Canada, le 8 mars 1999 a pour thème principal: Les femmes âgées d'aujourd'hui : dynamiques et pleines de vie.

Le Canada compte l'une des sociétés qui vieillit le plus rapidement au monde. L'honorable Flora MacDonald, qui, avec M. Don Harron, assure la coprésidence du Comité canadien de coordination de l'AIPA, estime qu'en raison de ce fait le Canada a un intérêt particulier dans l'Année. Elle souligne que les personnes âgées au Canada, qui forment aujourd'hui jusqu'à 12 p. 100 de la population, représenteront, d'après les estimations, 23 p. 100 des Canadiennes et des Canadiens en 2041.

« Le vieillissement de notre population est un problème social de premier plan, dont nous commençons à peine à saisir l'ampleur », a déclaré Mme MacDonald, qui souligne que l'AIPA offre aux Canadiennes et aux Canadiens l'occasion de discuter de problèmes liés au vieillissement et de solutions à mettre de l'avant en



tant que société.

« Cette année nous permet aussi de dissiper des mythes et des stéréotypes au sujet du vieillissement, en mettant l'accent sur des portraits réalistes du processus de vieillissement, sur les éléments clés d'un vieillissement en santé et sur les bienfaits que procure une vie active pour les Canadiennes et les Canadiens à l'aube de cette période de leur vie », a ajouté Mme MacDonald.

Les exemples de contributions de Canadiennes âgées à tous les aspects de la vie de ce pays sont innombrables. Des femmes âgées ont notamment enrichi la vie culturelle du Canada. Par exemple, l'illustre artiste autochtone Helen Kalvak, qui a commencé à dessiner dans la soixantaine, a été élue membre de la Canadian Academy of Art. Avant sa mort à l'âge de 83 ans, elle avait produit plus de 3 000 oeuvres représentant le vie traditionnelle de son peuple, les Inuits de Coppermine.

En 1996, à l'âge de 80 ans, l'écrivaine québécoise Marguerite Lescop a remporté le Prix du Public La Presse pour son livre intitulé *Le tour de ma vie en 80 ans*. Et la romancière de renom Alice Munro, qui a reçu le Prix de littérature du Gouverneur général à trois reprises, a été la première personne au Canada à se voir octroyer le PEN/Malamud Award for Excellence in Short Fiction, un prix américain très convoité. Aujourd'hui, à 67 ans, elle produit toujours des ouvrages primés - en novembre 1998, elle a reçu le Giller Prize pour son plus récent livre, *The Love of a Good Woman*.

Des femmes âgées ont aussi laissé leur marque sur le monde politique. En 1935, Martha Munger Black, une aventurière du Yukon, devenait la deuxième femme à être élue à la Chambre des communes du Canada - à l'âge de 70 ans! La santé publique, les pensions pour les personnes souffrant d'une déficience visuelle et la conservation de la nature furent au nombre des causes qu'elle a défendues en tant que députée.

Jeanne Sauvé, qui a été la première femme à présider à la Chambre des communes et la première femme gouverneure générale du Canada, a accepté ces postes à l'âge de 58 et de 62 ans respectivement. Muriel McQueen Fergusson, qui a été la première présidente du Sénat canadien, a accepté ce poste à l'âge de 73 ans. Cairine Wilson, la première sénatrice canadienne et la première femme nommée à la présidence d'un comité permanent du Sénat, a réalisé une autre « première » en devenant, en 1949, à l'âge de 63 ans, la première femme déléguée auprès des Nations Unies.

Pour nombre de femmes âgées, cependant, les défis liés au vieillissement sont écrasants.

Les femmes âgées sont parmi les membres les plus pauvres de la population canadienne. Parmi les personnes âgées vivant seules, les femmes risquent deux fois plus que les hommes de se retrouver dans une situation à faible revenu. Sans les ressources et le soutien nécessaire, ces femmes se trouvent confrontées à des obstacles importants sur les plans de l'indépendance et de la santé, en plus de nuire à leur capacité de demeurer des membres actives de la société.

La violence à l'endroit des personnes âgées est un problème de plus en plus sérieux. Il s'agit de mauvais traitements de nature physique, psychosociale ou financière, infligés aux personnes âgées. Celles-ci peuvent être vulnérables à une telle violence en raison de leur fragilité, d'une mauvaise santé ou d'une dépendance financière et émotive. La négligence est aussi communément associée à la violence à l'endroit des personnes âgées. Bien que ce phénomène touche les deux sexes, les femmes victimes d'une telle violence sont plus nombreuses dans une proportion de 5 contre 3.

En 1989, une étude a été menée au Canada sur la violence à l'endroit des personnes âgées, et plus particulièrement sur les personnes âgées résidant dans des logements privés. Environ quatre pour cent des personnes âgées vivant dans des logements privés au Canada ont signalé être victimes de violence - ce qui représente environ 98 000 personnes -l'exploitation financière étant la principale forme de violence et touchant environ 60 000 personnes. Environ 12 000 personnes âgées au Canada sont victimes de violence physique.

La sensibilisation est un étape importante de la prévention. Comment savoir si une personne âgée est victime de violence? Il faut surveiller les signes que sont, entre autres, la dépression, la peur, un comportement de retrait, la passivité, des blessures inexpliquées, des ulcères cutanés non traités, une mauvaise hygiène, une déshydratation, une nourriture insuffisante, une sédation excessive, l'encaissement de chèques personnels sans une autorisation adéquate de la part de la personne âgée, des factures et des dépenses non réglées, une révision soudaine du testament et la vente subite de biens.

Si vous avez l'impression qu'une personne âgée que vous connaissez est victime de mauvais traitements, vous pouvez prendre certaines mesures, par exemple communiquer avec des services d'aide locaux, dont les forces policières, un centre d'aide et d'écoute, un hôpital, un centre de santé mentale, un organisme de service social, un foyer pour personnes âgées ou un centre de jour, un centre de défense des droits ou le service de santé publique.

En cette Année internationale des personnes âgées, saisissons l'occasion d'en apprendre davantage sur les aînés de nos collectivités. Nous comprendrons alors mieux ce que ces personnes ont à offrir et les défis qu'elles doivent relever. Nous pourrons aussi mieux planifier notre troisième âge.

Pour obtenir de plus amples informations sur l'AIPA, ou pour commander sans frais la Trousse communautaire, il suffit de communiquer avec le Comité canadien de coordination de l'Année internationale des personnes âgées, 8e étage, édifice Jeanne-Mance, arrêt postal 1908A1, Ottawa (Ontario) K1A 1B4; tél. : (613) 954-5815; téléc. : (613) 957-1176; courrier électronique : iyop@hc-sc.gc.ca. Vous pouvez aussi visiter le site Web de l'AIPA à http://iyop-aipa.ic.gc.ca.



Régional en bref

EDMONTON

Société Excel Resources

Suite à la réunion du conseil d'administration de la Société Excel Resources du 23 février 1999, M. Paul Denis a été nommé membre du conseil d'administration d'Excel Resources. Excel Resources tient a informer la population francophone que la nouvelle société pour le centre de formation et de services a l'emploi a été formellement établie par voie de résolution à cette même réunion. M.M. Gérard Raymond et Paul Denis ont été nommés comme actionnaires de cette nouvelle entreprise. L'A.C.F.A. d'Edmonton a été invitée à soumettre des candidatures pour la formation prochaine du conseil d'administration de cette nouvelle société. Les mises en candidature se termineront le 10 mars 1999.

Composante majeure de la campagne de levée de fonds pour le centre résidentiel saint-jean est enclenchée

C'est avec un air de confiance et de conviction qu'Hervé Durocher discute du projet qui lui tient à coeur. «Nous commençons la composante majeure de notre campagne de levée de fonds dans les jours qui suivent, raconte-t-il, et nous nous fixons un objectif de 300 000 $.» Monsieur Durocher discute du projet résidentiel Saint-Jean, un projet qu'on estime coûtera 7,5 millions $ et que l'ancien du Collège Saint-Jean a accepté de parrainer. «On parle de notre avenir, dit-il, l'avenir de la Faculté Saint-Jean, bien sûr, mais aussi de l'avenir de notre communauté Franco-albertaine.» Les partenaires de la Faculté Saint-Jean pour ce projet snt la University of Alberta et les gouvernements provincial et fédéral. «Cette campagne doit réussir, dit M. Durocher, afin de démontrer l'engagement de la communauté auprès de nos partenaires. C'est absolument essentiel.» La stratégie développée par M. Durocheret son comité de bénévoles est d'approcher des membres de la communauté francophone qui ont reçu une lettre les avisant qu'on les contacterait pour leur donner l'opportunité de faire un don pour ce grand projet. Une campagne téléphonique auprès des anciens et des amis de la Faculté Saint-Jean a commencé en décembre et continue toujours. Si vous êtes intéressés à faire un don pour le centre résidentiel Saint-Jean, vous pouvez communiquez avec Madame Nathalie Lachance, agente de développement de la Faculté, au 465-8706.

SAINT-PAUL

Des programmes d'accompagnement en santé aux familles francophones de la région de Saint-Paul

La société des parents pour l'éducation francophone (SPEF) de Saint-Paul et région est heureuse d'annoncer la mise sur pied de deux programmes destinés à répondre aux besoins des parents francophones de la région de Saint-Paul ayant des enfants de 0 à 6 ans. Les programmes « Francophones aux couches » et « Franco-accueil » sont reliés à la santé et à l'éducation en français et s'insèrent dans le cadre des programmes « Fonds de la population » et « Programmes d'action communautaire pour les enfants » du ministère Santé Canada. Ces programmes ont pour buts: 1) d'accompagner et d'informer les parents en ce qui concerne les programmes et les services en français disponibles dans la communauté 2) de les sensibiliser à l'importance de la santé et de l'éducation en français dans le développement global de l'enfant francophone 3) de promouvoir le rôle premier du parent dans l'éducation de l'enfant 4) de répondre aux besoins d'épanouissement de l'enfant francophone sur les plans de la langue, de l'identité, de la culture et du sens d'appartenance à la communauté francophone. Le développement de ces programmes est en cours et se poursuivra jusqu'au 31 mars de l'an 2000. La force de ces programmes réside dans le partenariat francophone qui regroupe les institutions et les organismes régionaux suivants: le Conseil de l'école nouvelle, l'école du Sommet, la Société des parents pour l'éducation francophone (Saint-Paul et région), l'Association canadienne-française de l'Alberta (région de Saint-Paul), les Blés d'or, le Centre éducatif communautaire du Nord-est et le Centre via-alpha. D'autres intervenants seront également invités à se joindre aux partenaires puisque les programmes visent aussi la création d'alliances avec les intervenants en santé et en éducation de la région. Ces deux projets financés par le ministère de Santé Canada voient le jour grâce à l'appui de la fédération des parents francophones de l'Alberta (FPFA) suite aux besoins exprimés par les parents francophones de la région de Saint-Paul. Ces programmes d'accompagnement des familles s'inscrivent dans la mission de l'Institut Guy-Lacombe de la famille, organisme provincial fondé en octobre 1998. Pour plus d'informations, veuillez communiquer avec Margo Fauchon, présidente de la Société de parents pour l'éducation francophone (SPEF) de Saint-Paul et régions au (780) 645-5050.

Complices, au fil des âges

avec suite en page 12

Source: Le Conseil du statut de la femme du Québec

Montréal

Depuis la nuit des temps! Les femmes de toutes les générations se parlent et s'entraident. Autrefois, la solidarité se manifestait plus particulièrement dans le domaine du privé entre femmes d'une même famille ou encore d'une même communauté. Peu à peu, les femmes ont pris conscience que revendiquer publiquement leur permettrait d'obtenir des gains importants, autant dans le domaine privé que dans la sphère publique. Parce que dans un passé récent, les femmes sont sorties coude à coude dans la rue pour être entendues, certaines occupent aujourd'hui une meilleure place dans leur couple et leur famille, sur le marché du travail et dans les lieux de pouvoir. En effet, au cours des dernières décennies, le poids social des femmes a considérablement augmenté dans toutes les sphères de la vie. Et nous avons obtenu, au cours des trente dernières années, des lois et des services auxquels il n'est pas question de renoncer maintenant.

À l'aube du XXIe siècle, saurons-nous sauver la complicité qui nous a été si précieuse? Dans la société actuelle caractérisée par le « chacun pour soi », de multiples conflits intergénérationnels menacent la solidarité sociale. Les valeurs, le rapport au travail et à la famille, la santé représentent autant de domaines où se vivent des réalités fort différentes selon les groupes d'âge. Cette diversité peut facilement mettre en péril la progression des femmes vers l'égalité.

Afin de poursuivre nos avancées, un nouveau pacte entre les générations s'impose comme une condition de succès. On ne doit pas laisser l'absence de communication, de compréhension et de solidarité entraîner une rupture qui serait particulièrement lourde de conséquences au moment où la société connaît des changements majeurs. Afin de préserver nos acquis, nous devons établir des ponts entre les générations.

- **Négocier le partage, pour un virage en santé…**

« Il n'y a pas si longtemps, on disait aux femmes d'abandonner aux experts le soin de les guérir ou de les maintenir en santé. Aujourd'hui, virage ambulatoire oblige, on leur dit qu'elles sont capables de se prendre en charge. Mieux, de s'occuper de leurs proches, malades et convalescents.» (Francine Saillant)

Avec la révision des finances publiques et la réforme de la santé, les femmes se retrouvent au cœur du virage ambulatoire. Comment ne pas se préoccuper de la santé quand le soutien aux proches revient majoritairement aux femmes? En effet, bien qu'on évite de le dire ouvertement, force est d'admettre que ce sont les femmes qui assument concrètement ce virage. Rappelons que, en cas de maladie, 23 % des conjointes contre 13 % des conjoints aident leur partenaire. En outre, 29 % des filles contre 8 % des fils soutiennent un ou leurs parents.

Le virage ambulatoire est lourd de conséquences pour les femmes qui doivent s'absenter de leur travail de façon temporaire, afin de s'occuper des malades ou des convalescents. Elles se préoccupent, avec raison, de l'impact sur leur emploi et des moyens à mettre en œuvre pour le sauvegarder. Les femmes ne doivent pas assumer seules la responsabilité des soins aux proches, dans le cadre du virage ambulatoire. C'est pourquoi certains mécanismes devront être mis au point pour que les femmes n'aient pas l'exclusivité de la prise en charge des « personnes malades ». Il faut amener les hommes à participer eux aussi aux soins à donner à leurs proches et s'assurer que les services publics soutiennent efficacement les familles. Mais avant tout, ne doit-on pas aussi interroger l'État sur le sens de la réforme et veiller à ce qu'il ne transfère pas vers les familles des services qu'il doit continuer à offrir?

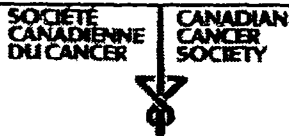
Les femmes de toutes les générations ont leur mot à dire sur le soutien dont elles ont besoin au travail et dans leur famille, et le rôle qu'elles sont prêtes à jouer dans l'avenir. Puisque les femmes de tous les âges sont touchées par ce virage ambulatoire, voilà une bonne occasion pour les féministes d'amorcer un dialogue entre jeunes et moins jeunes. Parce qu'il est question ici de justice et d'équité sociale!

- **« Qu'on plisse », avec l'âge!**

« Les femmes sont souvent masquées par leur corps. Malgré l'œuvre qu'une femme peut laisser derrière elle, on se souvient plutôt du fait qu'elle était belle ou non. C'est extrêmement douloureux à vivre parce que lorsque tu vieillis et que tu perds la beauté, c'est dramatique. Pour une femme, il existe deux péchés. Vieillir et grossir. » (Marie-Ève Gagnon)

Le culte de la jeunesse véhiculé par la société actuelle a fait naître ses propres diktats. Plus que les hommes, les femmes de toutes les générations en subissent les conséquences. Malgré l'évocation par l'ensemble des médias de l'importance de l'estime de soi et du retour au naturel, on fait face tous les jours à des images qui contredisent ces beaux discours. Les normes de beauté et de minceur obsèdent un nombre remarquable de Québé-

L'auto-examen des seins



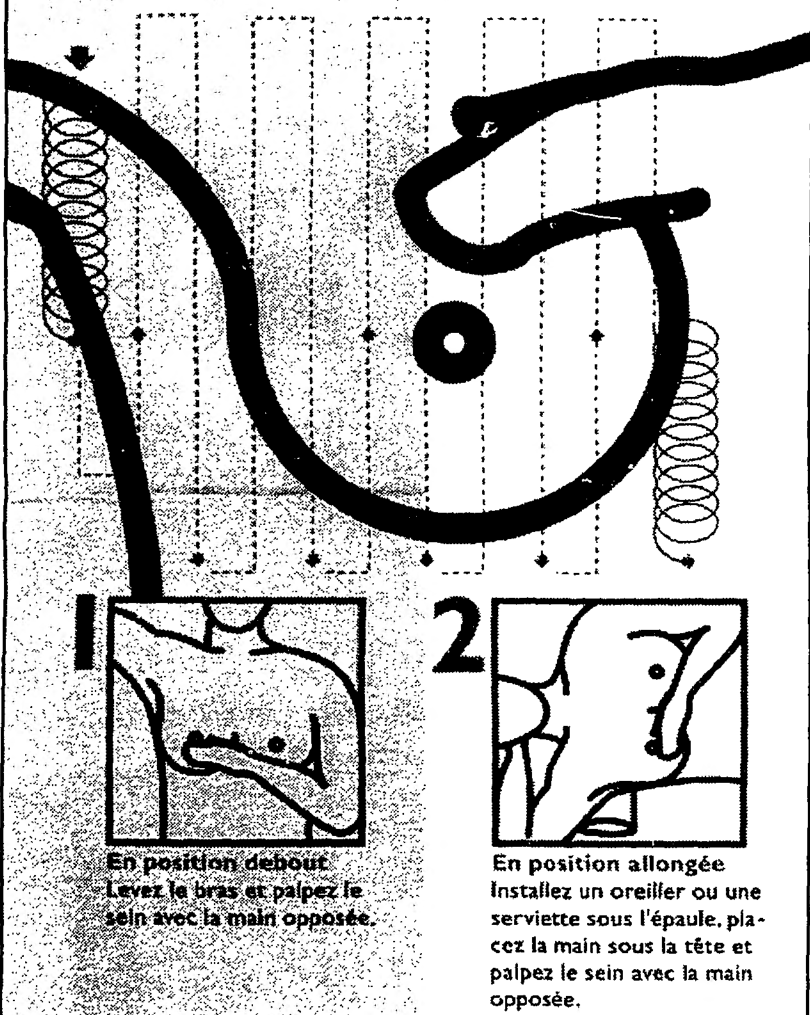
Simple comme... 1, 2, 3

L'auto-examen des seins (AES) est une des meilleures méthodes de dépistage du cancer du sein. En trois étapes simples qui ne demandent que quelques minutes par mois, apprenez à connaître vos seins afin de détecter tout changement anormal. Procédez à l'AES une fois par mois, de 7 à 10 jours après le début des menstruations.

La palpation

En allant de l'aisselle au sternum et de la clavicule jusque sous le sein, palpez toute la surface du sein en décrivant une dizaine de lignes verticales. Examinez également le mamelon.

La palpation se fait avec le bout des doigts bien à plat, en procédant par mouvements circulaires de la taille d'une pièce de 10 cents.



En position debout
Levez le bras et palpez le sein avec la main opposée.

En position allongée
Installez un oreiller ou une serviette sous l'épaule, placez la main sous la tête et palpez le sein avec la main opposée.



Le dépistage du cancer du sein

MARIE-ANDRÉE CHASSÉ*

Edmonton

Le cancer du sein est le cancer le plus répandu chez les femmes. En 1996, il a causé 5 300 décès au Canada (401 décès en Alberta). Au cours de cette même année, on a découvert environ 18 600 nouveaux cas dont 1 370 en Alberta.

Selon la Société canadienne du cancer, les causes du cancer ne sont pas encore bien connues. Toutefois, des études effectuées auprès d'un grand nombre de femmes ont permis d'identifier certains facteurs de risque chez celles ayant:

- plus de cinquante ans;
- déjà souffert d'un cancer du sein;
- subi une biopsie qui révèle un état précancéreux (hyperplasie épithéliale atypique);
- des antécédents familiaux démontrant que plusieurs femmes ont été atteintes d'un cancer du sein avant la ménopause;
- eu une première grossesse après l'âge de 30 ans ou n'ayant pas eu d'enfant;
- eu des menstruations précoces (avant l'âge de 12 ans) et une ménopause tardive (après 55 ans);
- été exposée à des radiations ionisantes (traitement aux rayons X ou retombées nucléaires).

D'autres facteurs de risques sont présentement à l'étude ou requièrent d'autres recherches. Ceux-ci comprennent: une alimentation riche en matière grasses, l'utilisation d'hormones de substitution après la ménopause, les effets de l'avortement spontané ou provoqué ainsi qu'une consommation régulière d'alcool. De tous ces facteurs, ***l'âge*** et ***l'hérédité*** demeurent les facteurs les plus importants, capables d'augmenter le risque d'un cancer du sein.

Trois méthodes sont utilisées pour effectuer un dépistage précoce du cancer du sein soit: l'autoexamen mensuel des seins, la mammographie et l'examen clinique des seins par un professionnel de la santé.

On recommande de pratiquer l'autoexamen une fois par mois, de sept à dix jours après

---

Par le biais des projets «*Franco-accueil*» et «*Francophones aux couches*», la ***Société des parents pour l'éducation francophone*** de Saint-Paul et région veut sensibiliser les parents francophones aux liens étroits qui existent entre la santé et l'éducation. Ces programmes ont pour buts : 1) d'accompagner et d'informer les parents en ce qui concerne les programmes et les services en français disponibles dans la communauté 2) de les sensibiliser à l'importance de la santé et de l'éducation en français dans le développement global de l'enfant francophone 3) de promouvoir le rôle premier du parent dans l'éducation de l'enfant 4) de répondre aux besoins d'épanouissement de l'enfant francophone sur les plans de la langue, de l'identité, de la culture et du sens d'appartenance à la communauté francophone.

Le programme « **Francophones aux couches** » nous permet de visiter les familles, de leur remettre une trousse d'accompagnement contenant des ressources et des renseignements en français, ceci pour aider le parent dans son rôle d'éducateur. Le programme « **Franco-accueil** » permet d'identifier les besoins particuliers des francophones dans les domaines de la santé et de l'éducation en français, de les référer aux services existants et d'initier toutes démarches visant à pallier aux services non existants. En plus de bénéficier d'ateliers variés qui leurs permettront de développer et d'enrichir leurs habiletés parentales, les deux programmes favoriseront la création de réseaux d'entraide et d'échanges.

La **SPEF** est reconnaissante envers la Fédération des parents francophones de l'Alberta pour leur appui dans les démarches visant à l'obtention des projets auprès de Santé Canada.

Pour de plus amples renseignements, on communique avec :

Louise Reidy
Coordonnatrice et personne-ressource
Projets Franco-Accueil et Francophones aux couches
(Appui aux familles francophones)
CP 1452
4537 50e Avenue, 2e étage
Saint-Paul AB TOA 3A0
Tél.: (780) 645-5050 Téléc.: (780) 645-1939
Courriel : louisereidy@hotmail.com

En français? Avec plaisir!

Voulez-vous vivre en français?
Notre but est de vous aider

Contactez Vivian Thibault, coordonnatrice des services de soins de santé pour le Peace Health Region pour obtenir une copie de l'Annuaire '98 des commerçants, professionnels et organismes francophones de l'Alberta, une liste de ressources de sujets de santé (vidéo, dépliants) et de discuter de vos besoins au niveau de services de santé en français dans votre région

Adressez-vous à: Vivian Thibault
Hôpital Sacré-Coeur de McLennan
Sac postal 2000
McLennan, AB
T0H 2L0
Tél.: (780) 324-3750 Téléc.: (780) 324-3911
Adel: viviant@telusplanet.net

nté AVANT TOUT!

Le Franco vous présente une nouvelle chronique mensuelle préparée en collaboration avec le secteur santé de l'ACFA provinciale ainsi que des professionnels de la santé.



Marie-Andrée Chassé est coordonnatrice de l'éducation continue des infirmières au Cross Cancer Institute à Edmonton.

le début des menstruations. Chez la femme ménopausée, on recommande d'effectuer l'autoexamen durant le premier jour de chaque mois. On estime que plus de 80% des cancers du sein sont découverts par la femme elle-même.

La découverte d'une bosse ou d'une masse au sein vous amènera chez votre médecin qui procèdera à un examen clinique détaillé. Des questions reliées à vos antécédents familiaux seront posées et on vous demandera également depuis combien de temps vous avez constaté la présence de la masse. Des détails reliés à un changement dans les caractéristiques de la masse sont également importants et doivent être communiqués à votre médecin.

Une mammographie est une radiographie du sein et cette méthode est particulièrement utile chez les femmes âgées de 35 ans et plus. La mammographie est moins utile chez les femmes plus jeunes parce que le tissu mammaire est plus dense. On recommande une mammographie de dépistage pour les femmes âgées de 40 ans et plus, tous les deux ans.

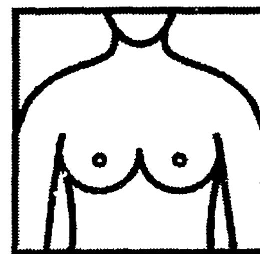
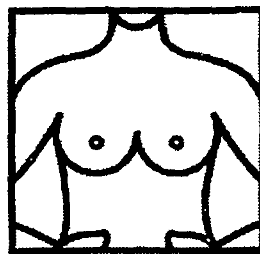
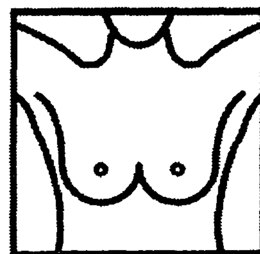
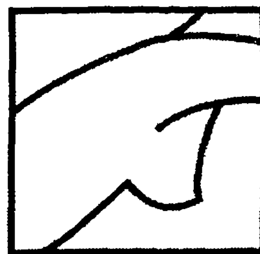
La mammographie diagnostique est recommandée lorsqu'il y a lieu de soupçonner un cancer. La mammographie diagnostique est différente de la mammographie ordinaire "de dépistage". Dans le premier cas, le tissu mammaire est comprimé davantage pour "écarter" le tissu normal et produire une image plus claire de la région douteuse. Si le résultat de la mammographie présente le moindre doute, on demande à deux personnes habituées à lire des mammogrammes d'interpréter les résultats.

Si l'anomalie est jugée bénigne, aucune autre investigation ne s'impose. Vous devez toutefois continuer à faire l'autoexamen mensuel des seins et de vous faire examiner régulièrement par un professionnel de la santé.

Il existe plusieurs endroits qui peuvent vous aider à obtenir de l'information concernant le dépistage précoce et le traitement du cancer du sein. Un bon point de départ est de contacter le Service d'information sur le cancer en composant le numéro sans frais suivant du lundi au vendredi de 9h00 à 18h00: 1-888-939-3333.

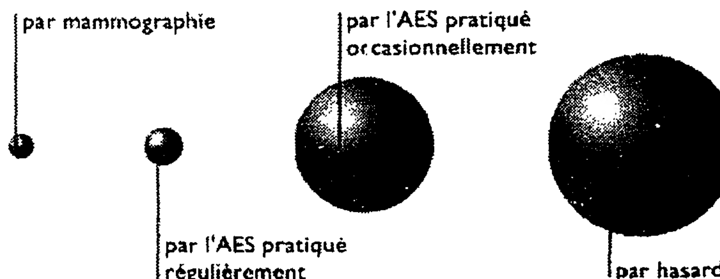
3 L'examen visuel

Debout devant un miroir, procédez à un examen visuel dans chacune des positions indiquées : bras ballants, mains sur les hanches, bras levés et penchée vers l'avant.

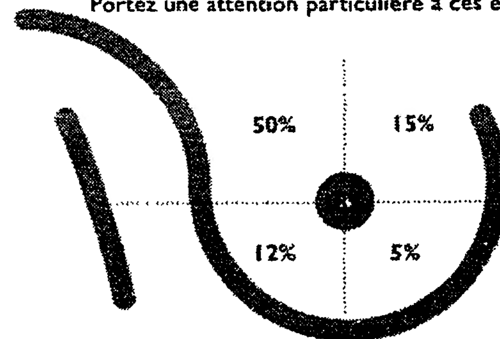





L'AES pratiqué de façon régulière permet de déceler des tumeurs plus petites, ce qui augmente d'autant les chances de guérison.

Taille moyenne d'une tumeur détectée...



La moitié des cancers du sein se déclarent dans le quart supérieur externe du sein, et 18% sous le mamelon. Portez une attention particulière à ces endroits.



Le dépistage du cancer du sein pour les Albertaines

Screen Test est un programme du Alberta Cancer Board qui offre des mammographies de dépistage ainsi que du matériel éducatif sur la santé des seins. Si vous avez entre 50 et 69 ans et que vous devez avoir une mammographie de dépistage ou n'en avez jamais eu, Screen Test est pour vous.

Pour savoir quand l'unité mobile Screen Test sera dans votre communauté composez le :

1-800-667-0604

Edmonton et région 474-4300

Calgary et région 262-4460

Pour votre santé et votre tranquillité d'esprit, ajoutez le dépistage du cancer du sein à vos soins de santé routiniers.

« Demandez à l'expert »

Vous avez des questions au sujet de la santé? Vous ne savez à qui vous adresser? Nous pouvons vous aider grâce à notre chronique « Demandez à l'expert »

Les réponses à vos questions que ce soit sur la santé physique ou psychologique, les nouveaux traitements, etc. seront publiées dans une prochaine édition de « La santé avant tout »

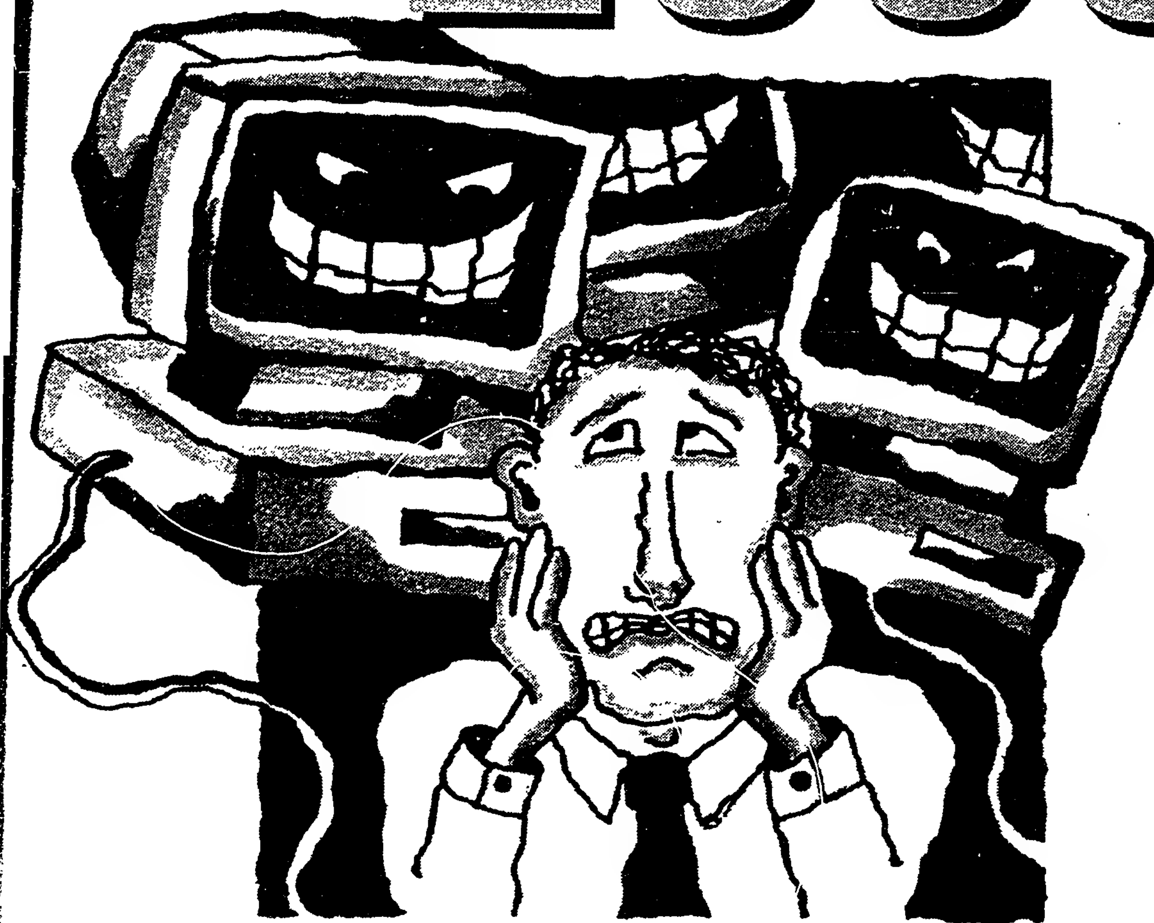
Vous n'avez pas besoin de révéler votre identité. Il vous suffit de nous faire parvenir vos questions à l'adresse suivante:

Secteur Santé
8527 rue Marie-Anne-Gaboury
Bureau 303
Edmonton, Alberta T6C 3N1

Courriel: sante@francalta.ab.ca
Télécopieur : (780) 465-6773

Nous ne répondrons qu'aux lettres choisies pour publication.

Le canular de l'an 2000



Donald Ipperciel

Edmonton

On nous annonce pour l'an 2000 une catastrophe d'envergure planétaire. Le responsable serait nul autre que le fameux bogue de l'an 2000. Quelles sont les répercussions pour votre ordinateur personnel?

L'un des thèmes qui retient le plus l'attention ces temps-ci dans le monde des ordinateurs est sans doute le bogue de l'an 2000 (Y2K, Y représentant le mot "year", K étant le symbole pour 1000). Parce que les systèmes ont été, dans le passé, configurés pour ne retenir que les deux derniers chiffres de la date, le passage à l'an 2000 ferait en sorte que la variable de date pourrait être interprétée comme l'an 1900 ou l'an 2000 (ou même comme toute autre date arbitraire), créant ainsi une source d'erreur qui pourrait, dans les cas extrêmes, faire planter l'ordinateur. De plus, dans les opérations avec les dates, les programmes pourraient effectuer des divisions par 0, ce qui, encore une fois, pourrait faire planter le système. Le bogue du millénaire deviendrait ainsi la source de nombreuses erreurs de système qui rendraient l'ordinateur inopérable. De par l'omniprésence de ce dernier, le bogue de l'an 2000 ferait sentir ses effets dans toutes les sphères de la vie. Dans les scénarios les plus extrêmes, on nous annonce rien de moins qu'une apocalypse cybernétique où les avions se mettront à piquer du nez, où les ascenseurs nous laisseront tomber et où les feux de circulation s'éteindront. La logique d'un tel discours est la suivante: aussitôt que l'on retrouve un microprocesseur (le coeur ou la "tête" de l'ordinateur) dans un appareil quelconque, celui-ci est exposé au bogue de l'an 2000, puisque s'il opère avec une variable-date à deux chiffres, il peut potentiellement faire défaut.

Que signifie ceci pour votre ordinateur personnel? Rien, ou très peu. Beaucoup de soi-disant experts font fortune à prédire des scénarios apocalyptiques et à offrir des "solutions" qui "ne vous en coûteront pas trop chers". Et bien qu'il existe un problème réel dans les grands systèmes d'ordinateur (les "mainframes") et leurs logiciels, c'est le cas notamment dans les grandes institutions comme la Défense nationale, les banques, etc., la plupart des ordinateurs personnels sont soustraits à toute forme de danger.

Tout d'abord, si vous avez acheté votre ordinateur dans les deux ou trois dernières années, ne vous posez pas la question de savoir s'il est compatible à l'an 2000? il l'est. Si vous opérez à l'aide de Windows 98 ou NT, ces derniers détectent et corrigent automatiquement le bogue de l'an 2000. Par contre, si vous possédez un Pentium 100 ou un appareil moins performant (un 486, par exemple), vous pouvez faire le test suivant: modifiez la date que contient votre ordinateur en tapant "date" à l'invite (prompt) de DOS ou en accédant à la fonction "Date" du panneau de configuration (Control panel) en Windows 95, et inscrivez "2000". Fermez l'ordinateur et redémarrez-le. Si la date est maintenue et que tous vos logiciels fonctionnent adéquatement, vous n'avez rien à redouter de l'an 2000. Si votre ordinateur est un vieux modèle (comme un 486), il se peut que vous deviez changer manuellement la date à l'an 2000. Voilà sans doute le plus grand problème auquel vous aurez à faire face.

D'un point de vue technique, il faut savoir que votre ordinateur possède trois "horloges-date": l'horloge-système, l'horloge-BIOS et l'horloge réelle (real clock). Le bogue de l'an 2000 peut frapper à l'un ou à tous ces niveaux. Or, si vous modifiez l'horloge-système de la façon indiquée plus haut, vous modifiez du même coup l'horloge réelle. Et si votre ordinateur retient la date de l'an 2000 que vous lui avez fournie, cet ordinateur se trouve d'ores et déjà en l'an 2000. Aucune autre horloge ne fera défaut lorsque l'an 2000 arrivera réellement.

Néanmoins, si vous voulez en avoir le coeur net, Microsoft offre gratuitement un "patch" (dans le jargon informatique: un programme qui corrige les bogues) sur son site Internet. Vous pouvez vous le procurer à l'adresse suivante:

http://www.microsoft.com/technet/year2k/product/product.htm.

Microsoft y offre d'abord un diagnostique, puis le "patch". Une fois ce dernier installé sur votre ordinateur, vous pourrez être pleinement assuré de ne pas être frappé par le bogue de l'an 2000. Et il ne vous en aura rien coûté, si ce n'est les quelques minutes investies dans l'installation du "patch". Vous pourrez alors ignorer les prophètes de malheur qui tentent de profiter de la situation d'hystérie autour de ce fameux bogue de l'an 2000.

...(femme) suite de la page 7

coises. On estime que, depuis 1994, le nombre de Canadiennes ayant subi une liposuccion a doublé. Par ailleurs, selon l'Institut national de la nutrition du Canada, un tiers des femmes affichant un poids santé suivraient un régime amaigrissant, tandis que certaines petites filles commenceraient dès 9 ou 10 ans à refréner leur appétit. Mais que se cache-t-il derrière ces exigences que les femmes s'imposent?

Vieillir constitue une réalité fort différente selon le sexe. Actuellement, on observe un certain discrédit de la maturité, de l'expertise et de l'expérience des femmes plus âgées. Pour ces raisons, il nous est particulièrement difficile de vieillir en toute sérénité. Dans une société où l'apparence de la jeunesse est valorisée et où les femmes sont à la fois victimes et complices de l'image véhiculée, la femme vieillissante est impopulaire. Mais, « dans de nombreuses cultures, les vieilles femmes se sentent fières de leur visage ridé qui indique aux autres qu'elles détiennent un certain savoir. En Occident, les critères en matière d'esthétique s'accompagnent toujours d'un jugement, d'une exclusion. » Pourtant, certains groupes de la société québécoise continuent d'exprimer un respect pour le savoir des aînées. C'est le cas chez les femmes autochtones et chez les femmes des communautés culturelles. On gagnerait beaucoup à s'inspirer de ces modèles.

Vieillir fait peur : certaines pensent qu'en vieillissant on devient si différentes que les vieilles femmes ne sont plus tout à fait comme les autres. Préjugé qu'il faut dès maintenant abolir. En effet, beaucoup d'aînées sont très actives dans des associations et des groupes populaires. Elles organisent des activités, revendiquent des services et du financement, et mènent des dossiers complexes. Pour bien illustrer ce propos, une spécialiste souligne la ressemblance et la convergence des revendications féministes et des demandes des personnes âgées. Elle ajoute : « La femme âgée elle aussi revendique un rôle, un statut, une reconnaissance, et lutte pour son indépendance, son autonomie. »

Ainsi, toutes les femmes vieillissantes peuvent contribuer à la société de façon productive et satisfaisante, et partager leurs valeurs et leur expérience avec des femmes plus jeunes. Elles représentent un apport social important pour la génération montante. C'est pourquoi les aînées doivent continuer à participer à des activités sociales qui leur redonneront de la valeur. Mme Marguerite Lescop termine son livre *Le tour de ma vie en 80 ans* comme ceci : « C'est avec une certaine nostalgie, je l'avoue, que je m'apprête à mettre le point final à mon passé. Il me faut préparer mon avenir...».

Carrières et professions

Carrières et professions

L'AMICALE SAINT-JEAN organise son BAL annuel le samedi 13 mars 1999 au Faculty Club, campus de l'Université de l'Alberta, 11435 Saskatchewan Drive, Edmonton.

18h00	**Apéritif**
19h00	**Banquet**
21h00	**Danse avec la musique d'André Roy**

Le bal de l'Amicale est maintenant une tradition. Venez célébrer avec nous l'arrivée du printemps et resserer vos liens avec les anciens, anciennes, amis et amies de l'institution Saint-Jean dans le merveilleux décor du Faculty Club.

Nous vous y attendons!

Prix des billets: 25,00$ par personne
Pas de vente à la porte

Date limite d'achat: mercredi le 10 mars 1999
Pour réservations et achat: 465-8724 (Frank McMahon) ou 466-1066 (Librairie Le Carrefour pour paiement avec carte de crédit)

AVIS PUBLIC

Le 23 février 1999, la Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada a déposé sa demande auprès de l'Office des transports du Canada (l'Office) concernant le project de construction d'une cour intermodale dans la ville d'Edmonton (Alberta). Cette cour s'étendra sur une distance de 2 300 mètres, sur le côté est de la 184e Rue, dans une direction nord/sud Yellowhead Trail etant au sud.

La demande est présentée à la demande de l'Office en vertu de l'article 98 de la *Loi sur les transports au Canada*, L.C. (1996), ch. 10, qui stipule que : "La construction d'une ligne de chemin de fer par une compagnie de chemin de fer est subordonnée à l'autorisation de l'Office." et "Sur demande de la compagnie, l'Office peut accorder l'autorisation s'il juge que l'emplacement de la ligne est convenable, compte tenu des besoins en matière de service et d'exploitation ferroviaires et des intérêts des localitiés qui seront touchées par celle-ci."

Le project de construction est assujetti à la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*, L.C. (1992) ch. 37.

Des renseignements supplémentaires sur la demande de construction de la cour intermodale peuvent être obtenus de la compagnie ferroviaire. Copies de la demande et des documents connexes sont disponibles pour visionnement à l'endroit suivant:

UMA Engineering
17007 - 107 avenue
Edmonton (Alberta) T5S 1G3

Tout intéressé peut exprimer à l'Office son opinion sur le projet de construction de la cour intermodale en déposant une intervention. Une intervention doit être reçue par le Secrétaire de l'Office dans les trente (30) jours de la date de cet avis (ou si envoyée par poste certifiée, affranchie dans les trente (30) jours de la date de cet avis) à l'adresse suivante:

Secrétaire
Office des transports du Canada
Ottawa (Ontario) K1A 0N9

ou livrée en mains propres ou par service de messageries à l'adresse suivante :
Secrétaire
Office des transports du Canada
15, rue Eddy, 17e étage
Hull (Québec) J8X 4B3.

tout en signifiant copie à la compagnie ferroviaire à l'adresse suivante :
Me L. Michel Huart
Procureur général (réseau)
Services juridiques
Compagnie des chemins de fer nationaux du Canada
C.P. 8100, succ. "A"
Montréal (Québec) H3C 3N3

Téléphone : (514) 399-7512
Télécopieur : (514) 399-4296

CN
CANADIEN NATIONAL

SOCIÉTÉ CANADIENNE D'HYPOTHÈQUES ET DE LOGEMENT

POSSIBILITÉ D'INVESTISSEMENT EN ALBERTA



Nom de l'ensemble : Citadel House
Adresse : 1513, 26e Avenue Sud-Ouest, Calgary (Alberta)
Avantages d'investissement : Assurance prêt LNH couvrant jusqu'à 85 % du prix de vente (aux acheteurs admissibles)
Particularités de l'ensemble :
La SCHL met en vente 14 logements en copropriété ayant des titres de propriété individuels, situés dans un immeuble de 21 logements.

- Immeuble d'appartements de trois étages, sans ascenseur, construit en 1977
- Construction à ossature de bois, toit de goudron et de gravier, parement extérieur combinant bois et stuc
- Quatorze places de stationnement asphaltées et munies de prises de courant
- Réfrigérateur et cuisinière dans chaque logement

Pour obtenir plus d'information, y compris un prospectus, veuillez téléphoner ou écrire sans délai à :
Société canadienne d'hypothèques et de logement
C.P. 2560, 708, 11e Avenue Sud-Ouest
Calgary (Alberta) T2P 2N9
Téléphone : Kurt Penner (403) 515-2949
Télécopieur : (403) 515-2932.
Courriel : kpenner@cmhc-schl.gc.ca
Date limite : Les propositions doivent parvenir au plus tard le 17 mars 1999 à 14 h, heure de Calgary.

SCHL CMHC
Canada

Agente ou agent d'assurance

Développement des ressources humaines Canada

Grande Prairie (Alberta)

Ce poste de durée déterminée est offert aux personnes résidant à Grande Prairie et dans les secteurs avoisinants dans un rayon de 40 km. Il s'agit au départ d'un emploi temporaire à temps plein qui se terminera en septembre 1999, mais une prolongation est fort probable. Vous toucherez un salaire variant entre **38 809 $** et **41 949 $.**

Pour accéder à ce poste, vous devez posséder un diplôme d'études secondaires selon les normes provinciales ou territoriales en vigueur, ou l'équivalent. Le fait d'avoir réalisé des études supérieures dans un domaine connexe au poste peut favoriser votre position au classement. Vous devez avoir de l'expérience dans l'application des lois, dans la cueillette, l'analyse et l'évaluation des faits, dans la prestation de conseils et de directives aux clients de même que dans l'exploitation du logiciel Word.

La maîtrise de l'anglais est essentielle.

Si ce poste vous intéresse, veuillez acheminer **d'ici le 11 mars 1999** votre curriculum vitæ par télécopieur ou courriel, en précisant votre citoyenneté et le numéro de référence **REH9790PL68(W8F)**, à l'attention de : **Kathy Hodgson, Développement des ressources humaines Canada, Grande Prairie (Alberta). Télécopieur : (780) 532-3488. Courriel : kathy.hodgson@hrdc-drhc.gc.ca.** Vous pouvez également poser votre candidature en direct à : **http://jobs.gc.ca.**

Nous remercions tous ceux et celles qui soumettent leur candidature; nous ne communiquerons qu'avec les personnes choisies pour la prochaine étape. La préférence sera accordée aux citoyennes et aux citoyens canadiens.

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.
This information is available in English.

Pour de plus amples renseignements sur les perspectives d'emploi dans notre région, veuillez visiter notre site Internet à : **http://jobs.gc.ca.**



Commission de la fonction publique du Canada   Public Service Commission of Canada

Canada

Depuis 1928, le seul hebdomadaire de langue française en Alberta
Le Franco

Cours Microsoft Office 97
En français et en anglais
Coût: 36,00-60,00 $/cours
École Virtuelle
School Inc.

Information: 468-6983

Adjoint(e) administratif(ve)

Le Centre de formation et des services à l'emploi requiert les services d'une personne pour desservir le centre en matière de réception, secrétariat et support administratif. Le candidat(e) aura un minimum de 3 ans d'expérience et une connaissance des logiciels "WORD" et "EXCEL". Faites parvenir votre candidature immédiatement à:

Gérard Raymond, Prés.
Excel Resources Society
#200, 11831 - 123 Street
Edmonton, AB
T5L 0G7

Recherchez-vous un emploi? Si oui, téléphonez à **OPTION PLUS** au **414-6213**; nous pouvons vous aider! Découvrez comment nos services gratuits peuvent vous aider à décrocher l'emploi de vos rêves! **OPTION PLUS offre aussi des cours d'anglais gratuits**. Téléphonez dès maintenant afin de bénéficier de nos services. C'est facile, c'est gratuit et c'est un succès prouvé - téléphonez **OPTION PLUS** au **414-6213** ou bien venez nous visiter au **Centre Marie-Anne Gaboury, 8711-82 Avenue, Edmonton** - "la bâtisse rose"

PRÉPOSÉS AUX SERVICES À L'EMPLOI

Le Centre de formation et de services à l'emploi est à la recherche de candidats pour les postes suivants: conseillers à l'emploi (3), enseignant(e) académique, enseignant(e) en dynamique de la vie, enseignant(e) préparation à l'emploi (2). Ces postes sont tous dirigés vers la préparation et le placement à l'emploi pour des personnes à la recherche d'emploi. Faites parvenir votre demande le plus tôt possible à :

M. Gérard Raymond
Excel Resources Society
200, 11831 - 123 St
Edmonton (Alberta)
T5L 0G7

PETITES ANNONCES

Dans le but de vous offrir un meilleur service, **LE FRANCO** vous offre une chronique de petites annonces.
Tarifs: 7 $ pour 20 mots ou moins pour 1 semaine; 12 $ pour 20 mots ou moins pour 2 semaines Plus de 20 mots: 0,10 $ de plus par mot. Annonces encadrées: 3,50$ de plus. Vous devez ajouter 7% (TPS).
Toutes les petites annonces doivent nous parvenir accompagnées du paiement: chèque ou mandat-poste avant le lundi midi (12h00) . Aucune annonce ne sera acceptée par téléphone. Toute annulation peut être faite par téléphone en composant le 780-465-6581 avant le lundi midi.. Nous n'acceptons pas les frais d'appel. Faites votre chèque ou mandat-poste à l'ordre de:

LE FRANCO 201, 8527 - 91e Rue Edmonton (AB) T6C 3N1
Tél.: 780-465-6581

Recherche pensionnaire, logé et nourri, demeure près de la Faculté. Contactez Maryse au 465-3567. (2-10)

Garderais de jeunes enfants chez moi Certificat en réanimation cardio-pulmonaire et premiers soins. Appelez Yvette après 17 h au 466-7762 (26-3)

Maison à vendre, quartier Bonnie Doon, 4 ch.à coucher, sous-sol fini, grand terrain clôturé, garage attaché, beaucoup d'arbres. Info: 461-5646 (12-3)

Gardienne francophone recherchée pour prendre soin de deux adorables petites filles de 13 mois à Sherwood Park du lundi au vendredi à partir du 23 août. Appelez Julie au 464-4669 (2-4)

Érablière Lachance. Placez vos commandes pour tous vos besoins de produits d'érable avant le 30 mars 1999. Contactez Daniel au (780) 465-6019 ou (418) 593-3439, visitez notre site: www.compusmart.ab.ca/maplesyrup (2-4)

À vendre: Batterie (tambours) à quatre pièces, aussi deux cymbales, siège et bâtons. Composez le 961-2584 (19-3)



PRIÈRES

Nous désirons informer nos lecteurs que vous pouvez faire publier la PRIÈRE AU ST-ESPRIT, la PRÈRE ST-JUDE et la PRIÈRE à Mère Térésa. Vous devez inclure avec votre demande la somme de 26,75$ (TPS incluse). N'oubliez pas d'inscrire vos initiales. Retournez le tout à:

LE FRANCO 8527, 91e Rue
Edmonton (AB)
T6C 3N1
Tél.: 465-6581

Paroisses francophones

Messes du dimanche

CALGARY

Ste-Famille
1719 - 5 rue S.O.
Samedi: 17h
Dimanche: 10h30

CENTRALTA

Legal
Paroisse St-Emile
Dimanche: 9h30

St-Albert
Chapelle Connelly-McKinley
9, Muir Drive
Dimanche: 10h

EDMONTON ET ALENTOURS

St-Thomas d'Aquin
8410-89e rue
Samedi: 16h30
Dimanche: 9h30 et 11h00

Immaculée-Conception
10830-96e rue
Dimanche: 10h30

Ste-Anne
9810-165e rue
Dimanche: 10h30

Paroisse St-Joachim
9928-110e rue

Dimanche: 10h30

Beaumont, St-Vital
4905-50e rue
Dimanche: 9h30

ST-ISIDORE

Paroisse St-Isidore
Dimanche: 11h30

ST-PAUL

1er, 3e et 5e samedi à 19h30
Dimanche: à 9h30

...(régionale)
suite de la page 1

provinciale a incité les francophones à s'engager dans le processus de changements dans les soins de santé de cette région. « Il faut profiter de l'occasion qui vous est donné pour faire en sorte qu'un ou une francophone siège au Lakeland Health Authority dont tous les membres ont été congédiés par le ministre albertain de la Santé, M. Halvar Jonson.»

Mme Conway a aussi fait remarquer que les résidents du Bonnylodge sont majoritairement francophones (75%) mais qu'aucun employé ne parle français. Elle compte d'ailleurs rencontrer la directrice de cet établissement.

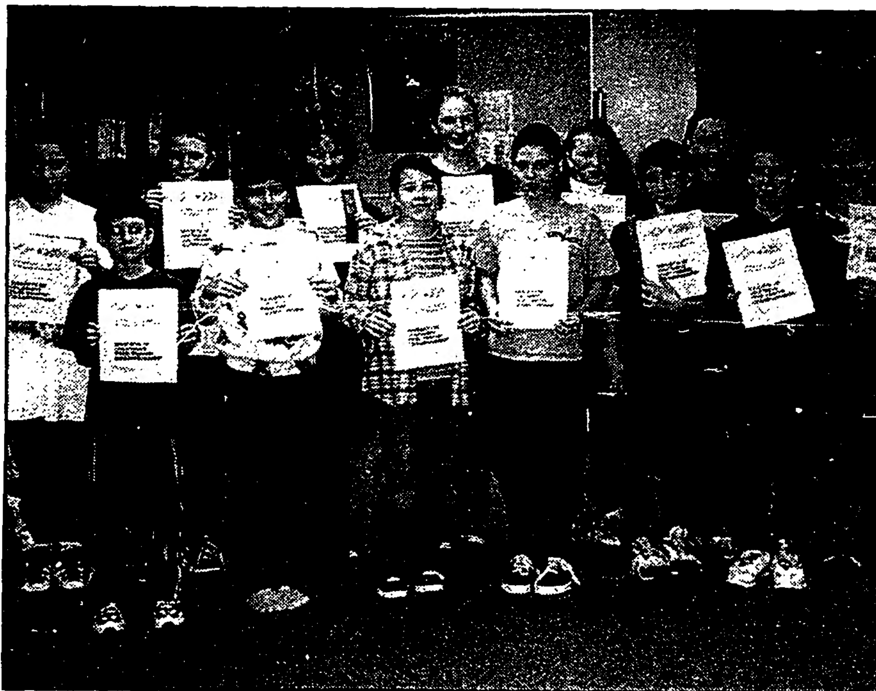
M. Roland Lajoie a présidé les élections. Jean-Claude Mongeau a été élu président, Paul Vincent siègera à titre de vice-président. Lucie Lavoie, Sylvie Guindon, Éric Gaulin et Fleurette Hamel ont été élus directeurs.

Trois bénévoles se sont mérités le titre de bénévoles de l'année. Émile Doucet qui oeuvre à la paroisse Saint-Louis, à l'entretien des pistes de ski de fond, au comité de spectacles, au comité de rénovations du centre culturel, à la caisse populaires et qui a fait du bénévolat à plus de 185 bingos (!) a vu son travail reconnu.

Jeanne Robinson, directrice de l'École Voyageur a aussi fait l'objet d'une reconnaissance particulière. Grâce à la complicité entre autres de Raymond Demers, elle s'est rendue à Bonnyville alors qu'elle devait être en réunion à Edmonton. Membre du comité de spectacles, du comité du Gala albertain, des Vol-au vent et de SPEF, Mme Robinson était visiblement émue de l'honneur qui lui était fait.

M. Paul Vincent a aussi été récompensé à titre de bénévole de l'année. C'est la gorge serrée par l'émotion qu'il a rendu hommage à un autre bénévole, son père, décédé plus tôt cette année.Tous les membres présents ont été émus par ce témoignage qui a clôturé l'assemblée annuelle de cette régionale situé dans « un coin de pays qui se démarque » fit remarquer Luc Pinon.

Lancer du ballon au panier



CLAIRE HÉLIE
Red Deer

Le concours du lancer du ballon au panier, organisé par les Chevaliers de Colomb de Red Deer, a attiré une quinzaine de participants de l'école La Prairie. Les semi-finales régionales se jouaient entre trois écoles, La Prairie, West Park et Mountview. Encore une fois cette année, l'école La Prairie a démontré ses habiletés au lancer du ballon. Tanya McCallum a remporté la première place, catégorie 13 ans, Anne-Marie Lussier, la deuxième place, catégorie 12 ans, Janelle Brideau, la troisième place, catégorie 11 ans et Geneviève Julien et Bradley McCallum, 3e place respectivement filles et garçons, catégorie 10 ans. Les finales régionales se déroulaient le samedi 13 février à l'école Camille J. Lerouge et regroupaient toutes les semi-finalistes des écoles de Red Deer et ses environs. Les résultats devraient être comptabilisés sous peu. Chaque année, depuis son ouverture, les élèves de l'école La Prairie participent à cette compétition et sont des plus enthousiastes à se mesurer aux autres élèves de la région.